



## Les sommes de température

Degrés-jours cumulés à partir du 1er février (source : Météo-France)

Secteur	Station météo	Altitude	Degrés-jours 2024
Causse central	Lunegarde	383 m	256
Limargue	Gramat	312 m	254
Bouriane	Gourdon	260 m	274
Basse vallée du Lot	Anglars-Juillac	104 m	317
Vallée de la Dordogne	Bretenoux	136 m	287
Quercy Blanc	Le Montat	260 m	278
Figeacois	Faycelles	342 m	259
Causse de Limogne	Limogne en Quercy	303 m	275
Ségala	Comiac	562 m	231
	Latronquière	707 m	213

Stade de la prairie	Départ en végétation	Epi à 5 cm	Début épiaison	Pleine épiaison	Pleine floraison
<b>Pratique à l'optimum</b>	<b>Mise à l'herbe</b>	<b>Fin du déprimage</b>	<b>Ensilage enrubannage</b>	<b>Foin précoce</b>	<b>Foin tardif</b>
Type A (ray-grass)	250 dj	500 dj	750 dj	1000 dj	1200 dj
Type B (dactyle, féтуque élevée, pâturin)	300 dj	600 dj	900 dj	1100 dj	1300 dj
Type C (féтуque rouge, fléole)	350 dj	700 dj	1000 dj	1100 dj	1600 dj
Type D (Prairies naturelles très tardives)	400 dj	800 dj	-	-	-

### Causse – Bouriane – Vallées – Quercy Blanc – Figeacois

## Mise à l'herbe et déprimage

La pluie et les températures douces annoncées vont accélérer la pousse de l'herbe. Mettre à l'herbe dès que possible sur les prairies précoces lorsque la portance le permettra.

**Transition alimentaire :** Respecter une transition alimentaire de 3 semaines minimum par une sortie progressive des animaux et/ou un apport de paille ou de foin en libre service dans les pâtures. La distribution de concentrés azotés doit diminuer progressivement. Penser à mettre des blocs de minéraux riches en magnésium, sélénium et iode.

### Ségala

## Bientôt la mise à l'herbe en zone basse

Prévision de date d'atteinte des 250 degrés-jours pour mise à l'herbe sur prairies précoces :

- Ségala ouest (Comiac) : Le 7 mars
- Ségala est (Aurillac) : Le 11 mars

## Changement climatique

# Les arbres à pâturer, un pilier de l'adaptation au changement climatique

Les périodes de sécheresse plus fréquentes et des températures extrêmes affectent la disponibilité des pâturages et la qualité de l'herbe. L'intégration d'arbres à pâturer dans les systèmes d'élevage émerge comme une solution prometteuse pour renforcer la résilience des troupeaux face aux impacts du changement climatique.



Photo : pâturage de mûrier blanc (Chambre d'Agriculture de l'Ariège)

**Alimentation Animale :** Les arbres à pâturer offrent une source supplémentaire de nourriture pour les ruminants. Les feuilles, les fruits et les écorces des arbres peuvent fournir des éléments nutritifs essentiels, diversifiant ainsi l'alimentation des animaux. Cette diversité alimentaire contribue à la santé des troupeaux.

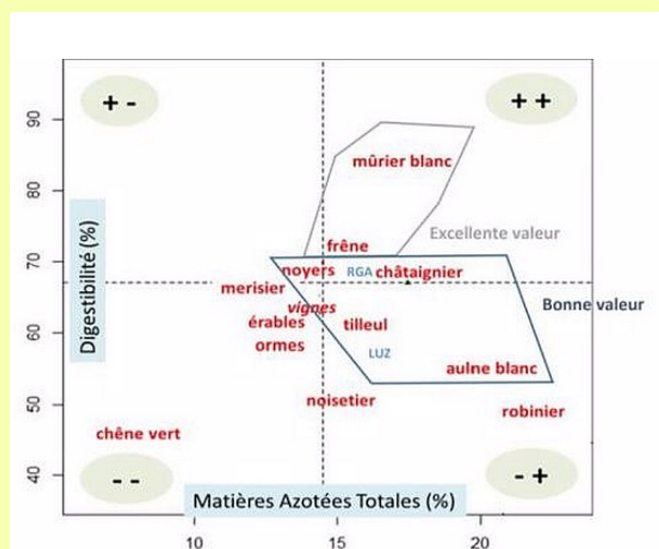
**Services Écologiques :** Les arbres contribuent à accroître la biodiversité dans les écosystèmes d'élevage. Ils fournissent un habitat propice aux insectes, oiseaux et microorganismes bénéfiques et renforcent ainsi leur résilience aux aléas climatiques.

**Gestion de l'Eau et de l'Humidité du Sol :** Les arbres jouent un rôle crucial dans la gestion de l'eau. Leurs systèmes racinaires contribuent à la prévention de l'érosion du sol et à l'amélioration de la rétention d'eau. Cela est particulièrement bénéfique face à la sécheresse.

**Réduction de l'Empreinte Carbone :** L'intégration d'arbres à pâturer dans les systèmes d'élevage contribue à réduire l'empreinte carbone. En agissant comme des puits de carbone, ils contribuent à atténuer les effets du changement climatique.

**Création d'Environnements Confortables :** Les arbres fournissent des zones ombragées, aidant les animaux à mieux réguler leur température corporelle pendant les périodes de chaleur extrême, réduisant le stress thermique chez les ruminants, améliorant bien-être et productivité.

L'Inra de Lusignan a évalué la valeur nutritive des feuilles d'une cinquantaine d'arbres fourragers (en excluant les rameaux). Sur la digestibilité et la MAT, le **mûrier blanc** et le **frêne** tirent leur épingle du jeu. Ils ont une très bonne valeur alimentaire, avec une vitesse de disparition des matières sèches dans le rumen supérieure aux fourrages classiques, type ray-grass ou luzerne, et une dégradabilité de l'azote intéressante. D'autres espèces ont aussi un potentiel non négligeable comme le noyer, le châtaignier, l'aulne blanc ou encore le tilleul. **Les plantations de frênes communs sont toutefois à éviter aujourd'hui en raison de la chalarose qui progresse dans le sud de la France.**



Fabien Bouchet-Lannat - Chambre d'Agriculture du Lot - 05 65 23 22 22

La Chambre d'Agriculture du Lot est agréée par le Ministère en charge de l'agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le numéro IF01762, dans le cadre de l'agrément multi-sites porté par l'APCA.

Pour recevoir ce bulletin par e-mail, écrivez à : [herbe@lot.chambagri.fr](mailto:herbe@lot.chambagri.fr)  
Retrouvez les Bulletins Herbe & Fourrages sur : [www.lot.chambagri.fr](http://www.lot.chambagri.fr)

Avec la contribution financière du compte d'affectation spéciale développement agricole et rural CASDAR

**MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE**

Liberté  
Égalité  
Fraternité